



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REAMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE POUZOLLES PLACE JEAN JAURES MAITRISE D'OEUVRE

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 4 novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle,

Absents excusés : MM CALON Mauricette, MARQUET Nathalie, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Secrétaire de séance : MAS Bernard

Convocation en date du 27 octobre 2022

Membres en exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'avant-projet approuvé le 9 juin 2022.

Le cabinet NAOS a transmis une proposition de 20.000€ HT pour la maîtrise d'œuvre.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Oui l'exposé du Maire, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le devis du cabinet NAOS pour la maîtrise d'oeuvre, d'un montant de 20 000 € HT.
- **AUTORISE** Le Maire à signer les pièces du marché

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,
Guy ROUCAYROL

